

NOM LATIN : *Polemonium vanbruntiae* Britton
FAMILLE : Polémoniacées (famille du phlox)
NOM ANGLAIS : Van Brunt's Jacob's ladder

© MRN/NORMAN DIGNARD

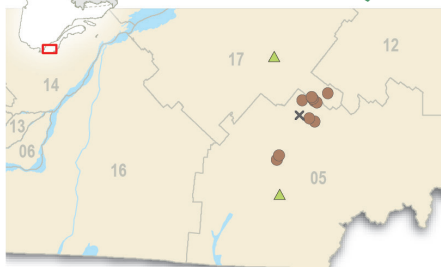


La polémoine de Van Brunt se reconnaît à ses feuilles composées, alternes et glabres, et à son inflorescence en panicule étroite, légèrement pubescente-glanduleuse, avec des fleurs bleu-violet.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



RÉPARTITION AU QUÉBEC



Occurrence
● Récente
▲ Historique
× Disparue

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Polémoine de Van Brunt

Description

Plante herbacée vivace, au port élégant, de 40 à 140 cm de hauteur. Tiges dressées, robustes, glabres et simples, émergeant d'un rhizome horizontal ramifié. Feuilles composées, alternes, glabres, mesurant de 1,5 à 2,5 cm de largeur et de 2 à 50 cm de longueur; de 7 à 21 folioles, entières, acuminées, ovées à lancéolées, celles des feuilles inférieures courtement pétiolulées et celles des feuilles supérieures sessiles. Inflorescence en panicule étroite, légèrement pubescente-glanduleuse. Fleurs en forme de clochettes, glabres, inodores, de couleur bleu-violet, à base d'un vert jaunâtre, de 1,5 à 2,5 cm de diamètre, à cinq pétales; sépales à la fois oblongs et lancéolés, aigus et soudés jusque vers le milieu, pubescents, faiblement glanduleux et variant de vert pourpre à la floraison à un vert jaunâtre à maturité; cinq étamines, dépassant la corolle de 4 à 7 mm, formées d'un filet blanc terminé par des anthères jaune orangé; style de l'ovaire bleu-violet et un peu plus long que les étamines. Floraison de la fin de juin à la fin de juillet. Fruit : une capsule ovoïde, à trois ou quatre loges, de 5 à 7 mm de longueur et de 3 à 4 mm de largeur, renfermant jusqu'à 10 graines noir brunâtre par loge, légèrement ailées aux extrémités.

ESPÈCES VOISINES : Valériane grecque ou polémoine rampante (*Polemonium reptans*) et polémoine bleue (*Polemonium caeruleum*), deux espèces introduites et parfois échappées de cultures.

TRAITS DISTINCTIFS : L'inflorescence de la polémoine de Van Brunt est légèrement pubescente-glanduleuse, ses étamines et son style dépassent la corolle de façon évidente, et sa période de floraison s'étend de la fin de juin à la fin de juillet.

SPORADIQUE

Amérique du nord : de la Virginie-Occidentale jusqu'au sud-est du Québec et au Nouveau-Brunswick.

Québec : dans les régions du Centre-du-Québec (17) et de l'Estrie (05).

Habitat

L'habitat naturel de la polémoine de Van Brunt correspond à des prairies humides et à de larges marécages arbustifs riverains (aulnaies ou saulaies). Il comprend également des dépressions et des bas de pentes formant des clairières humides et de petites tourbières en milieu forestier. Le contexte périphérique est habituellement constitué d'une forêt résineuse ou mixte. Tous ces endroits s'avèrent mal drainés et donc propices à la formation de sols organiques.

L'espèce croît également dans des habitats modifiés par des activités anthropiques, tels les friches, les champs abandonnés, les bas de pentes et les fossés le long de routes. Dans ces cas, il semble que l'ouverture du milieu, comme des coupes d'arbres et le fauchage, ait favorisé la propagation de l'espèce. En fait, près du tiers des occurrences actuelles au Québec, y compris celles qui sont de meilleure qualité (A et B), occupent en partie ces types de milieux modifiés par l'humain.

Malgré ce paradoxe, l'absence de l'espèce dans plusieurs milieux qui lui seraient favorables laisse croire qu'elle éprouve de la difficulté à se propager. Est-ce lié à une germination difficile, au mode de reproduction, à l'absence de vecteurs de propagation, ou encore à la compétition des autres plantes qui croissent en sa

ESÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Polémoine de Van Brunt (suite)

© MDELCC/ÉVELYNE BARRETTE



La polémoine de Van Brunt colonise des prairies humides ou des marécages arbustifs riverains, pratiquement toujours sur sol organique.

© MRN/NORMAN DIGNARD



Les fleurs de la polémoine de Van Brunt se distinguent de celles des autres polémoines par leurs étamines et leur style dépassant la corolle de façon évidente.

compagnie et en périphérie? À tout le moins, il semblerait que la faible variabilité génétique associée au mode de reproduction végétatif pourrait restreindre sa capacité d'adaptation aux changements environnementaux ou aux maladies et ainsi grandement limiter son expansion.

Biologie

La polémoine de Van Brunt croît en pleine lumière, mais elle est tolérante à l'ombre. Sa floraison a lieu à la fin de juin et en juillet. Sa pollinisation s'effectue par les abeilles ou les bourdons. Ses fruits arrivent à maturité en août.

Problématique de conservation

Au Québec, on connaît 13 occurrences de la polémoine de Van Brunt, dont une est considérée comme disparue et deux autres sont historiques (dernières observations datant de plus de 20 ans). L'effectif des dix occurrences actuelles semble beaucoup varier d'une année à l'autre dans certaines régions. Quatre de ces occurrences sont de bonne qualité.

Certaines pratiques agricoles et sylvicoles, la construction de chemins forestiers, la modification du drainage, la villégiature et, dans une moindre mesure, la succession végétale et la circulation de véhicules hors route peuvent contribuer à la raréfaction de l'espèce.

Depuis 1998, la polémoine de Van Brunt bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Le statut d'espèce menacée au Canada lui a été attribué en 1994 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), et il a été maintenu lors de la réévaluation de la situation de l'espèce en 2002. L'un de ses habitats est actuellement protégé.

La polémoine de Van Brunt est considérée comme fortement menacée au Nouveau-Brunswick. Elle est rare, menacée ou fortement menacée dans trois des sept États américains où on la trouve.

Références utiles

- COMITÉ FLORE QUÉBÉCOISE DE FLORAQUEBECA. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Les Publications du Québec, Québec, 406 p.
- DIGNARD, N., L. COUILLARD, J. LABRECQUE, P. PETITCLERC ET B. TARDIF. 2008. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec, 234 p.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2010. « Registre public des espèces en péril ». [En ligne], *Loi sur les espèces en péril* (LEP). [<http://www.registrelep.gc.ca>] (Site consulté le 10 mars 2010).
- TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELCC), Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec, 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec